

Reprise grinçante pour les remorques Kaiser placées en redressement judiciaire

by Usine Nouvelle - lundi, février 29, 2016

<https://correspondances.fr/reprise-grinçante-pour-les-remorques-kaiser/>

Le fabricant de remorques et bennes Kaiser a obtenu une période de redressement judiciaire de six mois dans un climat tendu : l'entreprise meurthe-et-mosellane de 95 salariés, qui a enchaîné redressements et changements de propriétaires au cours des trois dernières années, se débat entre dettes à l'Urssaf, assignations aux prud'hommes pour non-paiement de salaires et conflit social ouvert.

La reprise, fin 2014, de l'usine de remorques Kaiser basée à Longwyon (Meurthe-et-Moselle) par la société niçoise Remec ([voir l'article](#)) n'aura pas suffi à stabiliser une entreprise septuagénaire fragilisée par de nombreuses turbulences depuis le début de la décennie. Kaiser, qui compte aujourd'hui 95 salariés contre 113 voici deux ans et 300 dans les années 60, a échappé à la liquidation. Mais la décision du tribunal de commerce de Briey, qui lui accorde une période d'observation de six mois, ne réjouit guère les salariés qui témoignent depuis plusieurs mois d'un conflit ouvert avec les nouveaux dirigeants, Nunzio Mastroeni et Titiana Bisetto.

Une audience du tribunal des prud'hommes statuera ce 25 février 2016 sur 35 dossiers de salaires non payés. Un quart des salariés - en majorité proches de la retraite - sont en arrêt de travail et la CGT alerte depuis plusieurs mois les élus locaux sur des conditions de travail jugées très dures.